

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 43 (1965)

Heft: 2

Artikel: Le vieillard, la famille et la société: conflit des générations

Autor: Schwitzguébel, O.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-721839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avec les ans, je sens renaître
Surgissant du lointain passé,
Les souvenirs qui viennent mettre
De la joie dans mon cœur lassé.

Valérie Hoffmann, Chézard NE

Le vieillard, la famille et la société: conflit des générations

La cinquième conférence des ministres chargés des intérêts familiaux, dans le cadre des Pays rattachés au marché commun, a publié en 1963 un intéressant rapport consacré au problème des personnes âgées. Nous lisons dans ce rapport, page 68 : « Les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation ont eu pour conséquence la disparition progressive de la famille du type patriarcal, et la diminution du prestige de la personne âgée dans le milieu familial. Dans les campagnes, beaucoup de vieillards sont isolés par suite de l'exode des jeunes vers les centres urbains et industriels, et, en ville, les conditions de vie et de logement ne favorisent pas la cohabitation harmonieuse des générations... Le rapport italien met en évidence une différence d'attitude selon la situation économique des intéressés : en milieu très modeste, les petites ressources de la personne âgée la *valorisent* aux yeux de son entourage, tandis qu'en milieu plus aisé, les rapports de dépendance sont inversés et la situation du vieillard plus précaire. En France, les sondages de 1961 ont révélé que si 80 % des personnes âgées rejettent l'idée de la cohabitation avec les générations suivantes, dans la crainte de conflits, elles comptent cependant sur l'appui de leur famille.»

Un peu longue, cette citation pourtant pose notre problème, ce conflit des générations qui n'est pas d'aujourd'hui. En fait, il est vieux comme le monde et, à toutes les époques, on a cherché à le résoudre sans jamais y parvenir parfaitement.

L'augmentation de la longévité que nous constatons dans tous les Pays qui ne sont pas sous-développés ne fait qu'aggraver le problème. Et je trouve, quant à moi, qu'il est douloureux de constater que dans « un milieu très modeste les petites ressources de la personne âgée la *valorisent* aux yeux de son entourage, tandis qu'en milieu plus aisé, les rapports de dépendance sont inversés et la situation du vieillard plus précaire.»

Mon expérience me permet de dire que cette constatation, relevée par le rapport italien, est valable aussi pour notre Pays. Il est clair que, grâce à l'apport de l'AVS, toujours plus substantiel, des familles modestes ont un budget qui s'équilibre mieux si les parents font ménage commun avec un enfant. Mais le tragique, c'est de constater aussi que là où l'on bénéficie de l'aisance, les vieillards sont abandonnés à leur indépendance, qui signifie si souvent solitude, tourment et angoisse.

Tout le monde s'accorde, cependant, pour déclarer que le lieu providentiel où les vieux parents devraient jouir du soir de leur existence, c'est la famille, le foyer où ils ont élevé leurs enfants et où l'un d'eux, marié à son tour, reste avec ses aînés, afin de les entourer et de les aider. Au lieu de cela, c'est le « sauve qui peut » général, au point que l'on voit des jeunes mariés se charger d'un loyer exorbitant au lieu de partager la maison où un vieux papa ou une vieille maman auraient tant de bonheur à les voir vivre. J'en ai un exemple tout récent dans mon entourage.

Bien sûr, la jeune génération peut faire toutes sortes de reproches aux aînés. « Ils ne peuvent pas suivre » ou, plus désinvolte, « ils ont perdu les pédales ». Ainsi parlent les jeunes, et c'est vrai parfois. Les progrès techniques ont révolutionné le travail, modifié des habitudes ancestrales, jeté par-dessus bord des traditions qui avaient fait leurs preuves. Il faut bien reconnaître que ce doit être difficile pour des personnes âgées de se mettre à la page. Et ça coûte!... Or, les vieux ont été habitués à éviter les dettes, surtout celles qui ne sont pas couvertes par quelque chose qui gardera toujours sa valeur. Investir ses épargnes ou emprunter pour des machines qui s'usent et se démodent si vite, c'est une folie! Ainsi raisonnent les vieux. Je connais le cas d'un paysan qui avait deux fils et un beau domaine. Parce qu'il n'a pas pu et su accepter de mécaniser son exploitation, selon le vœu de ses fils, il est resté un jour tout seul en face de sa terre qu'il a dû vendre!...

La jeune génération aime la technique, les aînés la subissent comme un mal nécessaire. Elle croit à la valeur du crédit, les aînés pensent à l'épargne. Elle croit à la nécessité des loisirs et fera de grands sacrifices pour ses plaisirs (voiture, installations ménagères), les aînés font un complexe en s'accordant des jouissances qu'ils considèrent comme superflues.

La morale a changé. Les générations en présence vivent de principes moraux qui ont subi, eux aussi, l'assaut de l'évolution et

qui sont parfois en opposition. Jeunes gens et jeunes filles fraternisent dans la plus grande liberté et les aînés, non sans raison souvent, crient casse-cou. En apprenant que leur petite-fille part camper avec son ami ou l'accompagne dans ses excursions, en montagne, pour le week-end, les grands-parents font une scène aux parents de ces enfants qui n'en font qu'à leur tête.

Et le vêtement?... «De mon temps, on montrait du doigt une jeune fille dont la robe ne cachait pas les mollets et toi tu te promènes dans cet accoutrement!...

C'est tout cela, problème de la technique, du travail, de l'argent, des loisirs, du vêtement, de la morale qui font surgir ces conflits qui dressent les générations les unes contre les autres et dégénèrent en bagarres incessantes.

Comme les jeunes ne veulent rien comprendre, les vieux se retirent. Comme les vieux ne sont plus à la page, les jeunes les laissent tomber.

Mais, à ce compte-là, ni les uns, ni les autres ne sont heureux et satisfaits.

Alors que faire?

C'est difficile à dire.

En généralisant, je pense que l'on peut affirmer qu'il faut chercher à tout prix, de part et d'autre, à limiter les dégâts qu'entraînent parfois ces conflits, en l'occurrence les ruptures irrémédiabes.

Mais l'homme sage fera davantage: il évitera le conflit lui-même.

Pour l'éviter, il faut que naîsse, entre père et fils, une communion d'esprit, de volonté et d'ambition. Mais une telle communion ne peut se réaliser que s'ils ne sont plus des étrangers l'un pour l'autre. C'est pourquoi le père cherchera à se faire connaître de ses enfants, de ses fils en particulier, au lieu de jouer à cache-cache avec eux, en camouflant ses sentiments, ses désirs profonds, ses erreurs, ses fautes elles-mêmes; il ne craindra pas de partager avec eux ce monde intime, pour chercher, avec eux, des chemins sûrs et valables pour les uns et les autres et qui s'imposeront à eux en fin de compte. En agissant ainsi, le père préparera le jour où ses fils, à leur tour, s'ouvriront et s'épanouiront devant lui. Une telle communion permettra d'éviter sinon les tensions et les oppositions toujours possibles, mais en tout cas les ruptures douloureuses.

La société peut-elle faire quelque chose dans ce conflit des générations ?

Il semble, à première vue, que cela ne soit pas possible. C'est là un problème familial et individuel.

Et pourtant. Je crois que la société devrait s'attacher à revaloriser la vieillesse. On a tellement dit : « place aux jeunes » et si souvent démolit la vieillesse, que le monde dans lequel nous vivons n'a plus pour les personnes âgées le respect et la compréhension qu'il devrait avoir.

Le commandement divin de Lév. 19/32 : « Tu te lèveras devant les cheveux blancs; tu honoreras la personne du vieillard et tu craindras ton Dieu », n'est pas seulement un commandement donné à l'individu, malgré le tutoiement. C'est bien à toute l'assemblée des enfants d'Israël qu'il s'adresse, donc à la société, au peuple que Dieu inspire. Si le peuple suisse ne veut pas renier son drapeau, il doit accepter aussi les exigences de Dieu et en particulier celle que nous venons de rappeler.

Voilà, me semble-t-il, ce que la presse et tous nos moyens modernes d'information doivent dire et redire, afin que tombent aussi certains complexes du côté des vieillards, et qu'ils reprennent confiance en eux-mêmes.

O. Schwitzguébel

Psychologie des Alters

Die im letzten Heft dieser Zeitschrift empfohlene Broschüre, welche die Beiträge von berufenen Referenten zu einem vom Institut für angewandte Psychologie in Zürich durchgeführten Vortragszyklus umfasst, kann bis auf weiteres beim *Verlag Psychologie des Alltags*, Postfach 374, 8039 Zürich, zum Preis von Fr. 6.50 bestellt werden. Die rund 100 Seiten zählende Schrift wird später im Buchhandel zu einem höheren Preis erhältlich sein.